LA CONFÉRENCE DES OING
CONF/PLE (2020)SYN1

RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES OING
Jeudi 15 octobre 2020
9.30-13.00
Réunion en ligne
Rapport

1. Ouverture de la réunion par Anna Rurka, Présidente de la Conférence des OING

Anna Rurka a remercié les participants, au nombre de 200 sur 2 jours, de leur présence et de leur engagement en cette période difficile de pandémie et de confinement.

Il y a eu une minute de silence à la mémoire de Jean-Philippe Durrenberger et Edith Wenger, qui étaient des membres actifs et respectés de la Conférence des OING.

Jean-Philippe Durrenberger avait travaillé pour créer des liens entre les peuples et les cultures. Jusqu'en 2018, il était le représentant officiel de l'association européenne EAICY au sein de la Conférence des OING.

Edith Wenger avait apporté son soutien sans faille aux grandes causes de l'écologie en Alsace, en Amérique du Sud et dans d'autres régions du monde. Elle était la représentante officielle du Bureau Européen de l'environnement (BEE) au sein de la Conférence des OING.

2. Nomination du Rapporteur de la réunion – Richard Pirolt

3. Le projet à l'ordre du jour – pour adoption – adopté à l'unanimité

Anna Rurka a mentionné qu'il n'y avait pas de dispositif de vote disponible pour cette session, mais que les votes ou les abstentions pourraient être émises via la fonction chat de Kudo.

4. Échange de vues avec Marija Pejčinović Burić, la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe ('45) suivie par une session de questions-réponses.

La Secrétaire Générale a souligné le rôle essentiel de la société civile et la longue coopération entre le Conseil de l'Europe et la société civile dans tous les aspects de son travail. Un rétrécissement de l'espace civique avait lieu en Europe avant la

pandémie et les restrictions excessives ont particulièrement affecté les défenseurs des droits de l'homme, les militants pour la démocratie et les personnes impliquées dans le secours et le soutien des migrants et réfugiés. Le Conseil de l'Europe s'engage à préserver de l'espace pour la société civile et le Comité des Ministres a récemment approuvé une série de propositions pour mettre en œuvre les décisions d'Helsinki, visant à renforcer le rôle et la participation significative des organisations de la société civile au sein du Conseil de l'Europe.

La Secrétaire Générale a exprimé son appréciation concernant le travail de la Présidente de la Conférence, Anna Rurka, et en particulier son travail sur la réforme de la Conférence, son ouverture de la Conférence aux ONG nationales grâce à des visites dans les pays et rapports de suivi, et la coopération renforcée avec d'autres organismes du Conseil de l'Europe.

Elle a conclu en précisant que les ONG avaient un rôle indispensable au Conseil de l'Europe.

(Voir le discours complet de la Secrétaire Générale)

Session de questions-réponses –

La réaction du Conseil de l'Europe face à la pandémie de la Covid-19 – Le Conseil de l'Europe avait rapidement réagi à la pandémie, soulignant le besoin de restrictions tout en préservant les droits de chacun dans le cadre des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit.

Pour aider les gouvernements faisant face à la crise de la Covid-19 à préserver les droits fondamentaux, la Secrétaire Générale avait diffusé aux gouvernements des outils décrivant les principes à respecter. D'autres organes du Conseil de l'Europe comme la Commission de Venise, GREVIO et GRETA ont réagi similairement, la page web du Conseil a été adaptée, 14 bureaux externes ont adapté leurs activités et la coopération intergouvernementale a été renforcée. La Secrétaire Générale a ajouté que la société civile a participé à ce travail intergouvernemental par le biais de la Conférence des OING.

Égalité de genre : il s'agit d'un thème majeur en 2020, les femmes étaient discriminées et la violence domestique à l'égard des femmes a augmenté durant la crise de la Covid-19. La Secrétaire Générale a dit que 45 États membres avaient à présent signé la Convention d'Istanbul. Ceux qui ont ratifié la Convention sont encouragés à mettre en œuvre ses mesures, et elle continuera d'encourager plus d'États à signer et ratifier la Convention, et de s'attaquer aux causes fondamentales de la violence domestique.

Certains États font un pas de recul : il y a des États qui ont signé la Convention mais qui se demandent à présent si c'est le meilleur outil ou non. D'un autre côté, il existe des États non-membres voulant la signer.

Un nouveau projet de Recommandation concernant les femmes migrantes et réfugiées est en cours. La Secrétaire Générale a évoqué l'importance du travail de

GREVIO. Les bonnes pratiques dans les États membres doivent être mises en valeur.

L'une de ses préoccupations majeures était la réforme en cours au Conseil de l'Europe. Le progrès de la technologie de l'information a été rapide et elle a souligné l'importance des réunions en ligne et physiques.

La Direction de l'audit interne et de l'évaluation du Conseil de l'Europe réalise actuellement une évaluation de la Conférence des OING. Il y a déjà certaines améliorations notables sous la présidence d'Anna Rurka, notamment l'adoption du Code de Conduite. Des efforts supplémentaires sont en cours pour aider à améliorer la Conférence et élargir ses possibilités. La Secrétaire Générale attendait avec intérêt les résultats de cette évaluation.

Au sujet de l'IA, la Secrétaire Générale a souligné le Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (IA) (CAHAI) chargé d'examiner la faisabilité d'un cadre juridique. Le Conseil a publié la « Charte éthique européenne d'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires et leur environnement ».

À propos de l'environnement, elle a évoqué la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (ECHR) : beaucoup de décisions s'appuient sur les traités et conventions existants. La Convention du Paysage était un bon outil, mais aujourd'hui il faut aller plus loin. Le 9ème Forum mondial de la démocratie a posé la question "La démocratie au secours de l'environnement ?" et la Banque de Développement du Conseil de l'Europe a privilégié les investissements dans les technologies vertes et la protection environnementale.

5. Le Groupe Pompidou (Groupe de Co-opération en matière de lutte contre l'abus et le trafic illicite de stupéfiants)
   - Échange de vues avec Denis Huber – Secrétaire exécutif
   - Le projet Recommandation et contribution de la Conférence des OING au processus de révision statutaire du Groupe Pompidou

Denis Huber a présenté le Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe et la révision de sa résolution statutaire. Il a proposé quelques modifications mineures à la recommandation. Après une brève discussion, 3 délégués ont proposés trois reformulations encourageant le Groupe Pompidou à évaluer les politiques répressives et alternatives, à prendre en compte les besoins des femmes et à examiner et évaluer l'usage de drogues, en particulier le cannabis, à des fins médicales.

Vote : La recommandation avec les modifications proposées a été adoptée à l'unanimité

6. Les rapports des réunions du 30 et 31 octobre 2019 (CONF/PLE (2019) SYN3 et CONF/PLE (2019) SYN4) – Les rapports ont été adoptés à l'unanimité

7. Rapport Annuel d'Activité 2019 de la Conférence – Le rapport d'Activité a été adopté à l'unanimité

8. Anna Rurka a présenté un aperçu de la session exceptionnelle en ligne du mois de juin de la Conférence des OING

9. Projet Déclaration de la Conférence des OING sur le rôle de la société civile dans la sauvegarde des droits humains, de la démocratie et de l'état de droit, présenté par Anna Rurka

Le vote sur la déclaration a été reporté

Fin de la session : 13.03